Genre du véhicule Caravane	Marque BURSTNER	Type Flipper 455	Fiche d'homologation n° CH 9111 O1
MOYENS D'IDENTIFICATIO	"Flipper 455" sur pla latéral	quette du construc ement sur paroi.	teur, à droite à l'avant
Signe d'identification du mot	à droite, en haut su eur frappé – – NER, Kehl-Neumühl (D)		WAIBEL, Schönbühl /BE
Direction  Frein de service méc., À Frein auxiliaire  Frein stationn <sup>t</sup> . méc., e  Transmission  Attelage: rotule j  CARROSSERIE Forme R	l av. suspension - No  Assistance inertie, exp.interne, su  blocage de xp.int., s.les 2 roues, a  Nom  50	r les 2 roues, av. recul automatique v.sécur.de rupture brevit titesse max80 km/h combre portes _1 à	AlésageCourse
DIMENSIONS Voie Diam. braqua	AV AR	POIDS  A vide  Charge utile  Poids total  Garantie fabr.  Dimens. pneus  Charge p. essie	5.90-13 6 PR 910 (2,5)

EQUIPEMENT Equipement	at électriqueV	INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION		
Feux de route		Genre du véhicule Caravane		
Feux de croisement	_Feux de position	Marque & type BURSTNER Flipper 455		
Feux de gabarit $AV = 2/A (E)$	Feux de brouillard			
Avertisseur	Niv, sonore ()	Homologation no CH 9111 01		
Essuie-glace	Lave-glace	Forme de la carr. Roulotte d'habitation		
Feux arrières $2/R - S1(E)$	Catadioptres $AV = 2/I$ (E)			
Feux stop $2/R - S1(E)$	[C = 2/I (E)]	Places ass. : Total (avant)		
Eclair, plaque contr. 1/a gauche	$\underline{\qquad} [AR = 2/III (E)$	Poids & vide sel.bull. Carburant		
Rétroviseur	Indic. vitesse	Charge utile de pesage Cylindrée - cm <sup>3</sup>		
Indic, direction clign. 2/		Poids total Poids de		
AVlatér	AR2/2a (E)	l'ensemble		
Avert. clign	Lampes de travail			
Cales d'arrêt : 2/220 x 10	0 x 90			
REMARQUES, MODIFICATION ET CONT	OTTIONS: No de châssis du	vhc. expertisé = 10712354		
		coire, divers réduits, l bloc-cuisine		
	avec réchaud et évier	dire, divers reduits, I bloc-cuisine		
(sans réservoir d'eau et bouteille de gaz).				
sur demande avec compartiment de toilette.				
	Bur demande avec compar	timent de tollette.		
·				
		•		
	,	•		
	•	•		
Lieu et date de l'expertise		La commission d'expertise		